

dions bien mieux avant l'installation de ce nouveau système de sonorisation.

Des voix: Bravo!

M. Skoberg: Je me demande si on s'occupe du problème.

Une voix: De toute façon, qui l'a installé?

M. l'Orateur: Je sais que le député et certains de ses collègues ont soulevé ce point il y a quelque temps. Je crois qu'on s'efforce tous les jours et notamment pendant les fins de semaine lorsque les députés ne sont pas à la Chambre, d'améliorer ce système. Il est nouveau et, les députés le comprendront, il pourra s'écouler un certain temps avant qu'il donne entière satisfaction. Je puis en donner l'assurance au député, les fonctionnaires de la Chambre sont au courant de la difficulté et essaient d'améliorer la situation. Le député de Fraser Valley-Ouest a la parole.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, de mon côté, je pose aussi la question de privilège, mais il s'agit d'un autre aspect du système de sonorisation. Lorsqu'une réponse est donnée dans la langue officielle autre que celle que parle le député qui interroge, la situation se complique du fait que le délai normal qu'exige l'interprétation laisse peu de temps au député pour formuler une question supplémentaire à la lumière du renseignement fourni dans la réponse. Monsieur l'Orateur, je comprends fort bien que les nombreux questionneurs vous causent chaque jour maints problèmes, mais lorsque la réponse est donnée dans une autre langue, ne pourrait-on accorder un délai un peu plus long entre la réponse initiale et le moment où la question supplémentaire doit être posée?

M. l'Orateur: Cette proposition sera aussi prise en considération. A partir de maintenant, j'essaierai de suivre les débats par l'intermédiaire de l'interprétation.

M. Muir: Je soulève la même question de privilège, monsieur l'Orateur, et comme suite à ce que vient de dire le député qui m'a précédé, je ne crois pas qu'il faille blâmer de quoi que ce soit les interprètes qui sont excellents et qui remplissent leur tâche de façon hautement satisfaisante.

Des voix: Bravo!

M. Muir: Toutefois, il est très difficile pour un interprète, quelle que soit sa compétence ou son expérience, de traduire quelques-unes des réponses que font en français certains ministres.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, relativement à la même question de privilège, j'aimerais soulever un point particulier que vous connaissez bien.

Nous sommes bien d'accord avec nos préopinants. Le système n'est pas satisfaisant. Nous nous en sommes plaints, particulièrement au comité plénier, dernièrement. Tel n'est pas le but de ma question de privilège.

Depuis un certain temps, monsieur l'Orateur, vous avez dû remarquer que nous, créditistes, posons un minimum de questions au cours de la période des questions. Nous nous «repreons» au cours des autres travaux parlementaires. La raison en est très simple, et nous comprenons les problèmes auxquels fait face la présidence, étant

[M. Skoberg.]

donné le nombre de députés qui désirent poser des questions.

Mais le système des questions supplémentaires est devenu à ce point abusif que les simples députés ou les députés créditistes ne peuvent presque plus glisser, en moyenne, que deux ou trois questions par semaine.

Une fois que notre chef ou un autre représentant de notre parti a réussi à poser une question, engloutie par le flot des questions supplémentaires, les autres députés sont alors brimés dans leur droit de poser des questions.

Je ne pose pas la question de privilège pour blâmer la présidence. Je suis convaincu que le président comprend mon point de vue, et j'aimerais m'adresser à mes collègues, particulièrement à ceux qui siègent de ce côté-ci, pour qu'ils comprennent le problème et qu'on en vienne à une entente en vue d'établir une répartition plus équitable et plus juste pour l'ensemble des députés.

La période des questions est une période importante durant laquelle on demande au gouvernement de rendre compte relativement à divers sujets d'actualité. Cela signifie que si, dans l'Ouest canadien, on est intéressé à des problèmes, dans l'Est du pays, on est intéressé à d'autres problèmes. Mais si l'on s'acharne à poser des questions supplémentaires, on pourrait en poser une ou deux, mais non pas 10 ou 15, comme cela arrive trop souvent.

Monsieur l'Orateur, d'une part, vous ne pouvez pas blesser les députés et, d'autre part, nous ne pouvons pas participer aux travaux.

Je voudrais donc en appeler non pas tellement à la présidence mais à mes collègues au sujet de ce point extrêmement important, afin qu'on permette à chaque député de vraiment remplir son rôle non seulement au cours des débats, comme nous le faisons, mais aussi lors de la période des questions.

• (3.10 p.m.)

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention d'invoquer le Règlement pour la raison suivante: Au cours de la semaine, j'ai pu, à deux occasions, poser des questions, l'une au premier ministre (M. Trudeau), et l'autre au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang), au sujet d'un problème crucial, au Québec, c'est-à-dire le chômage, et le premier ministre avait refusé de répondre à ma question, parce que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration n'était pas à la Chambre.

Hier, le ministre était à la Chambre, et j'ai tenté d'obtenir une réponse de sa part. Aujourd'hui, il était encore à la Chambre, et même si les ministres doivent s'absenter, ce que nous comprenons, nous n'acceptons pas ce système. Les ministres, lorsqu'ils reviennent à la Chambre, devraient donner les réponses aux questions, ce qui empêcherait la multiplicité des questions, de même que les questions supplémentaires, et accélérerait les travaux de la Chambre.

[Traduction]

M. Ryan: Monsieur l'Orateur, c'est le mardi et le jeudi que cette question soulève la plus grande difficulté. Je pense qu'aujourd'hui, le gouvernement est parvenu au stade où il pourrait en arriver à un compromis sur le tableau des présences. Je propose que la période des questions soit de 60 minutes les mardi et jeudi et que tous les ministres, ou la plupart d'entre eux, soient présents. Je pense qu'on résoudrait ainsi le problème.